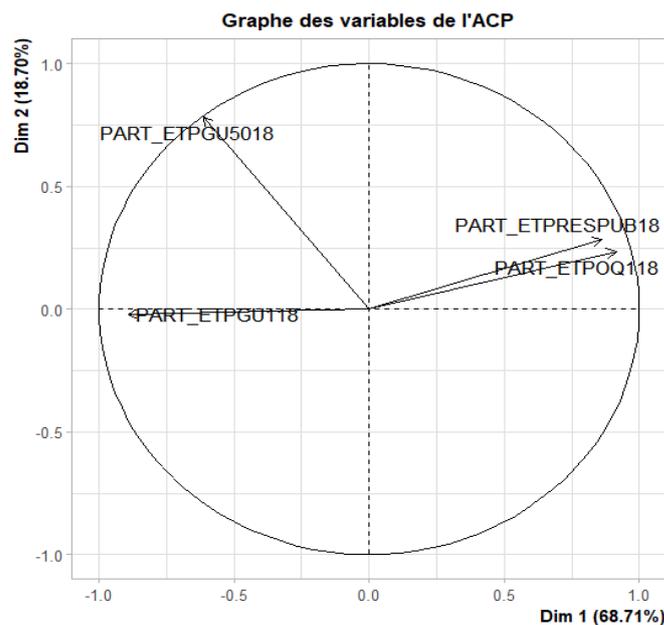


Fiche méthodologique

Il s'agit de constituer des groupes de communes en fonction de leurs caractéristiques à partir de la base Flores (emploi salarié et rémunérations au niveau des établissements). Pour ce faire, nous avons adopté la méthode de classification hiérarchique ascendante qui permet d'agréger successivement les individus pour créer des clusters de communes similaires.

Nous allons tout d'abord élaborer la procédure de classification pour ensuite essayer de comprendre la nature de nos clusters en termes de caractéristiques socio-économiques.

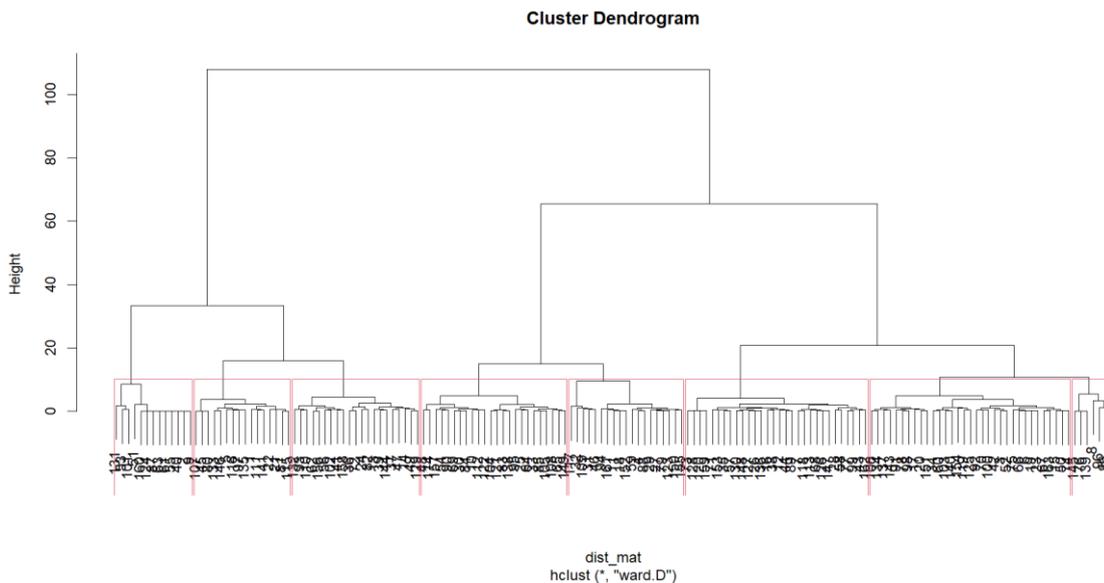
Dans un premier temps, il fallait procéder à une réduction de dimension avant de passer à la classification car la base Flores contient plus de 90 variables quantitatives. Ainsi, grâce à une analyse en composante principale (ACP), on a pu observer la contribution de chaque variable dans la variance totale. Donc après avoir effectué l'ACP, nous avons sélectionné les 4 variables (voir graph ci-dessous).



- **ETPGU118** : Nombre de postes des établissements du commerce, transports et services marchands de 1 à 9 salariés.
- **ETPOQ118** : Nombre de postes des établissements des services non marchands (administration publique, enseignement, santé et action sociale) de 1 à 9 salariés.
- **ETPGU5018** : Nombre de postes des établissements du commerce, transports et services marchands de 50 à 99 salariés.
- **ETPRESUB18** : Entreprises de la sphère présentielle du champ du domaine public.

On observe que les variables qui ressortent sont liées à la part des administrations publique et des services marchands (commerce, transport). Notons que toutes nos variables ont été transformées en parts afin de pouvoir comparer les communes qui sont de taille différente.

Une fois qu'on a choisi nos variables, on peut procéder à la classification.



Après avoir analysé le dendrogramme, nous avons décidé de sélectionner 8 clusters

Nous avons ensuite analysé la nature de ces huit clusters en termes de caractéristiques socio-économiques, c'est-à-dire en mobilisant une information plus large que celle donnée uniquement par la base Flores. Les résultats obtenus sont les suivants :

- **Groupes 1, 2, 3 et 4** : Communes très peu denses situées dans l'arrière-pays. Elles représentent un tiers des communes du département, mais seulement 1% de la population. Le niveau de développement est faible et les établissements sont petits. Les emplois sont majoritairement publics, mais il y a en moyenne moins de 50 emplois publics pour 1000 habitants.
- **Groupe 5** (33 communes) : Communes en majorité peu denses avec un niveau de développement moyen. Les caractéristiques de l'emploi sont proches de celles du groupe 6, mais avec un déficit de petits établissements dans le secteur des services marchands. L'emploi public représente plus de la moitié des emplois, mais il y a en moyenne 61 emplois publics pour 1000 habitants contre 150 pour les communes du groupe 8. Ces communes sont sous perfusion publique mais elles ont un potentiel de développement économique.

- **Groupe 6** (30 communes) : Communes en majorité peu denses avec un niveau de développement élevé. La répartition des établissements par secteur d'activité est identique à celle du département. Les petits établissements y sont majoritaires, mais on trouve quelques établissements de service (marchands et non marchands) de grande taille. L'emploi public représente un tiers des emplois, et comme dans les communes du groupe 5 il y a 61 emplois publics pour 1000 habitants. Ces communes ont un centre d'attractivité touristique ou sont un bassin de vie.
- **Groupe 7** : Communes plutôt denses (moyennes et grandes communes), toutes dans l'attraction d'une ville, et de l'autre côté de l'autoroute A8. Le niveau de développement est élevé. Ce groupe rassemble un quart de la population du département et un cinquième des postes. Il est assez proche du groupe 8, mais possède moins de gros établissements dans les services marchands. Le nombre d'emplois publics pour 1000 habitants est de 91.
- **Cluster 8** : Communes denses, toutes dans l'attraction d'une ville, situées en bord de mer. Le niveau de développement est élevé. Ce groupe rassemble les 2/3 de la population du département et les 3/4 des emplois salariés. Ce groupe (comme le groupe 7) rassemble les communes avec des établissements de services marchand de grande taille. Les communes captent l'essentiel de l'emploi public (150 emplois publics pour 1000 habitants), mais celui-ci ne représente qu'un tiers des emplois totaux.